

Catégorie  
Tracteur  
agricole

Marque

**HÜRLIMANN**

Désignation du type / Signe de reconnaissance

H 12 - SUPER SPEZIAL

Bordereau-type

N° 1613 ✓

Moyens de reconnaissance du type	Désign. "H 12 SSP" à droite, s/partie avant châssis, s/plaq.constr.
N° de châssis frappé	A droite, à l'avant, s/partie sup. du châssis, au-dessus plaque
N° de moteur frappé	A droite, à l'avant, s/partie inf. carter moteur, au-dessus plaque constr.
Constructeur du châssis	Hans HÜRLIMANN, Fabrique de tracteurs, WIL (SG)
Constructeur du moteur	Hans HÜRLIMANN, Fabrique de tracteurs, WIL (SG)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marcue et type HÜRLIMANN H 12	Nombre d'essieux 2	Constructeur Hans HÜRLIMANN
Grenre En ligne, OHV	Entrainement sur roues arrières	Carre / forme WIL
Carburant White spirit/Benz.	1. Frein à pied : Mécanique, à tambours, 2) à tringles, sur roues arrières. 2. Frein à main : Mécanique, à tambours, 3) à tringles, sur roues arrières. 3. Frein Ind.s.ch.roue : Comb.av.fr. main	Tract. agricole
Nombre cyl. 4 Temps 4	Frein de remorque ---	Nombre de portes ---
Alésage 85 mm.	Direction Au centre - A vis	Nombre de places ass. Total 1
Coupe 104 mm.	Crochet de remorque A broche 3 ét. + Platef.	Avant --- Milieu --- Arrière ---
CV. empêti 12,022	Nombre de vit. avant 5 resp. 10 (réduction)	Nombre de places debout ---
Cylindrée totale 2'360 cm³	Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. 1,34 en prise dir. 20,6 km/h.	Pour moins: Siège arrière ---
CV. frein 32		Sièges ---
Réfrigération Eau		---
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RC) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . sans accessoires ..	580 kg.	920 kg.	1'500 kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	5.50 - 16 / 10 - 28 AS ***		
Capacité de charge (par pneu 570 kg.) . . . . .	var essieu	1'140 kg.	1'760 kg.

# ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

DIMENSIONS		OSSERVATIONS	
Feuu de position	Feux stop	Avertisseur	I, électrique
Sur, ampolles Ampoules Billex à cuiller	Éclatage de la No de courir.	---	---
Feux rouges	Empâtement	---	---
Feux rouges	Emplacement	---	---
I, cataracte rouge	Indicteurs de direction: S/N.	---	---
I) Féu de position	Feuu de position	I, électrique	---
Massion, m's avec dispostif de commandé séparé.	Via (circuit n°) 1,120 - 1,820 mm.	largueur hors-tout	1,810 mm.
** Vole régulable de 100 en 100 mm.	Largeur hors-tout AV.1,500 Ar	Hauteur (non chargé)	2,860 mm.
** Phénomènes erratiques de 9 - 36 ou 11 - 24 sur	Emplacement	Grande en sol	250 mm.
accuandie (pour la première dimension d'emplacement dans démultiplication frontale)	Porte à laux, arrêter	Porte à laux, arrêter	660 mm.
catton point arrêteur 14 x 52 en l'eu de 16 x 50	Crochet de remorquage (porte à laux)	Crochet de remorquage (haut, dep. 10)	400 mm.
accuandie dans démultiplication frontale)	Porte à laux, arrêter	Demandre de précaution ext. droite	5.10 m.
Bruit échappement: Au régime max. uttl.= 86 Phonie 4)	Porte à laux Plateforme	Porte à laux Plateforme	505 mm.
Bruit échappement: Au régime max. uttl.= 86 Phonie 4)	ce qui, il soit visible d'une voituré avec les	ce qui, il soit visible d'une voituré avec les	5.10 m.
2) Torsades le tracteur est utilisée dans sa vote la	plus large, sur la vote la plus grande, les phares	plus large, sur la vote la plus grande, les phares	5.10 m.
gouttent être très déplacées vers l'arrière.	gouttent être très déplacées vers l'arrière.	gouttent être très déplacées vers l'arrière.	5.10 m.
3) La plateforme arrête doit avoir des rebords	La plateforme arrête doit avoir des rebords	La plateforme arrête doit avoir des rebords	5.10 m.
l'arrière et vers l'avant.	l'arrière et vers l'avant.	l'arrière et vers l'avant.	5.10 m.
4) Bruit de l'échappement trop fort; doit être	Bruit de l'échappement trop fort; doit être	Bruit de l'échappement trop fort; doit être	5.10 m.
détruite en accord avec Grc. DFP 15.4.1953.	détruite en accord avec Grc. DFP 15.4.1953.	détruite en accord avec Grc. DFP 15.4.1953.	mm.

12 V.